

BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1. Caractérisation technique du service.....	3
1.1. Présentation du territoire desservi.....	3
1.2. Mode de gestion du service	3
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1).....	3
1.4. Nombre d'abonnés.....	4
1.5. Eaux brutes.....	5
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau	5
1.6. Eaux traitées	5
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020	5
1.6.2. Production.....	6
1.6.3. Achats d'eaux traitées.....	7
1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice	7
1.6.5. Autres volumes	8
1.6.6. Volume consommé autorisé	8
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	8
2. Tarification de l'eau et recettes du service	9
2.1. Modalités de tarification	9
2.2. Facture d'eau type (D102.0).....	10-11
2.3. Recettes	12
3. Indicateurs de performance	13
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	13
3.2. Indicateurs de performance du réseau.....	14
3.2.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	14
3.2.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	14
3.2.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)	15
3.2.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	15-16
3.3. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	16
4. Financement des investissements.....	17
4.1. Branchements en plomb	17
4.2. Montants financiers	17
4.3. État de la dette du service.....	18
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	19
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	19
6. Tableau récapitulatif des indicateurs.....	20

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal

- Nom de la collectivité : Bagnoles de l'Orne Normandie
- Nom de l'entité de gestion : eau potable (Bagnoles de l'Orne Normandie)
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitemen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Bagnoles de l'Orne Normandie

Existence d'une CCSPL Oui Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne y compris les résidents saisonniers domiciliés dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 2 693 habitants au 31/12/2020 (2 697 au 31/12/2019) **recensement**

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 1 993 abonnés au 31/12/2020 (1 976 au 31/12/2019).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

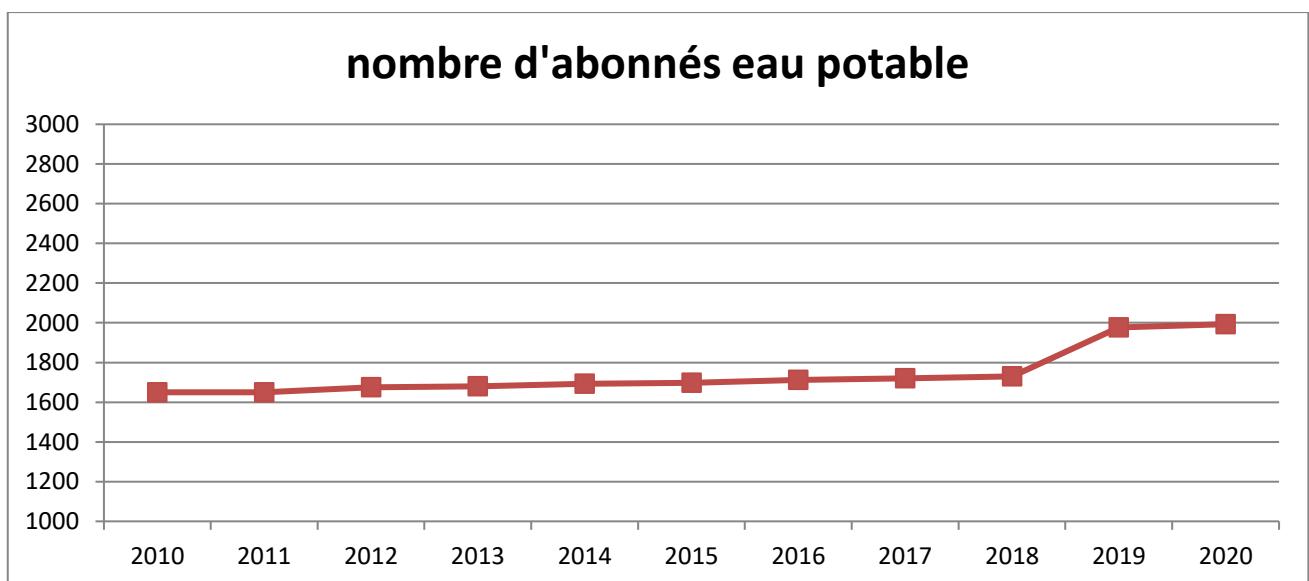
Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Bagnoles de l'Orne Normandie	1 976	1 992	1•	1 993	0.9%
Total	1 976	1 992	1	1 993	0,9%

• thermes

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchements) est de 34,72 abonnés/km au 31/12/2020 (34,67 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,35 habitants/abonné au 31/12/2020 (1,36 habitants/abonné au 31/12/2019).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 101,43 m³/abonné au 31/12/2020 (119,14 m³/abonné au 31/12/2019).



1.5. Eaux brutes

1.5.1 Prélèvement sur les ressources en eau

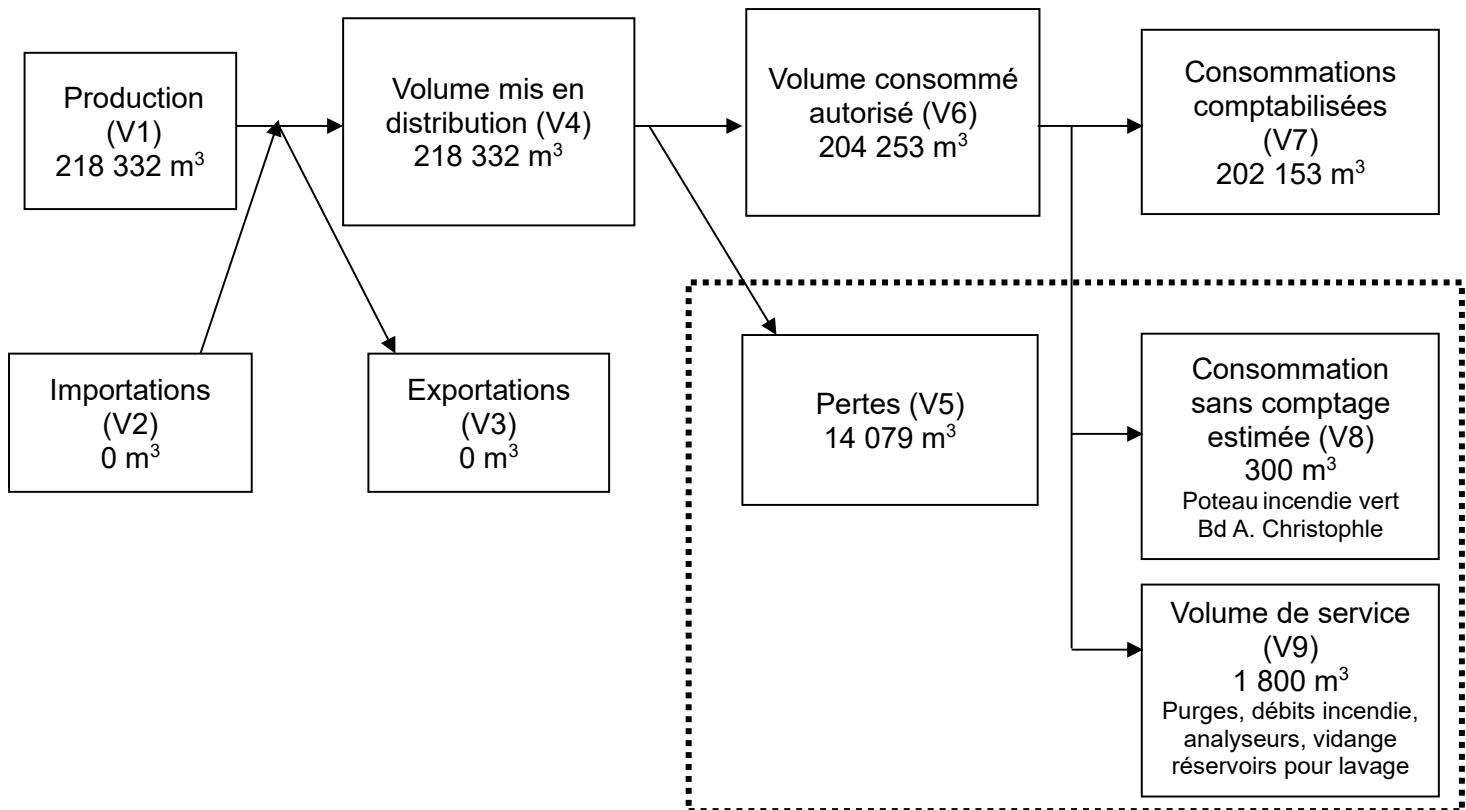
Le service public d'eau potable prélève 218 332 m³ pour l'exercice 2020 (247 334 pour l'exercice 2019).

Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
Source "Saint-Ursin" P2	49 467	21 833	-55,9%
Source "Saint-Ursin" S1	74 200	32 749	-55,9%
Source "Saint-Ursin" P1	123 667	109 166	-11,7%
Source Saint Ursin F1	0	54 584	_____ %
Total	247 334	218 332	-11,7%

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

1.6. Eaux traitées

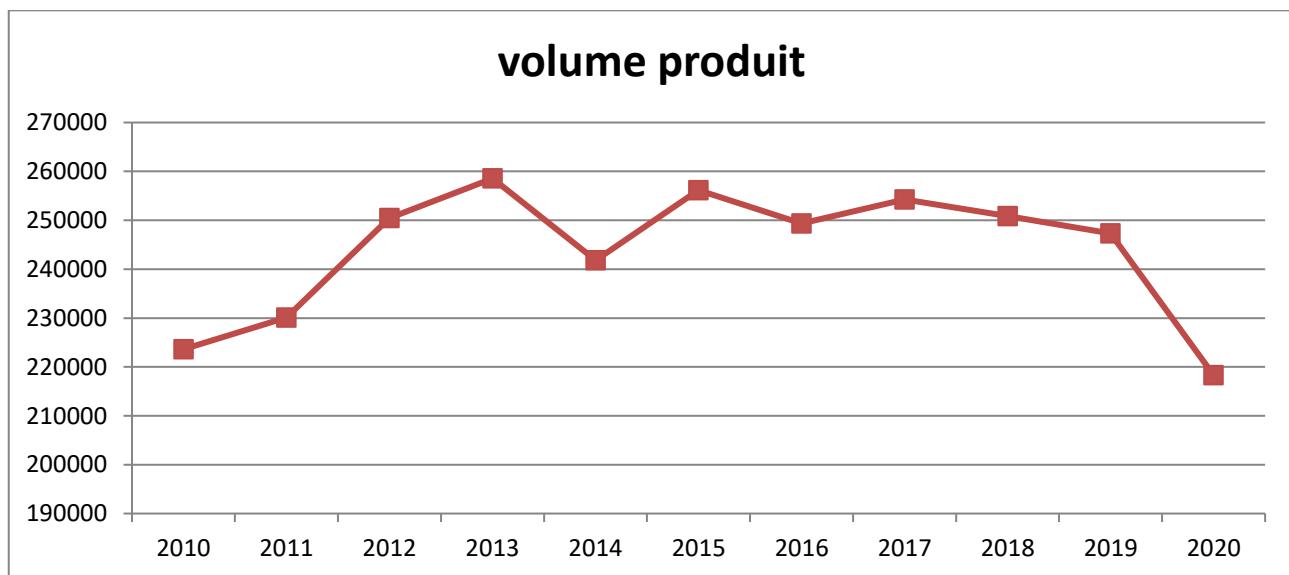
1.6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020



1.6.2 Production

Le service a une station de traitement d'eau potable située en Mayenne sur la commune de Lignières Orgères au lieu-dit « Saint Ursin ».

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2020 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
Source "Saint-Ursin" P2	49 467	21 833	-55,9%	80
Source "Saint-Ursin" S1	74 200	32 749	-55,9%	80
Source "Saint-Ursin" P1	123 667	109 166	-11,7%	80
Source Saint Ursin F1	_____	54 584	_____ %	80
Total du volume produit (V1)	247 334	218 332	-11,7%	80

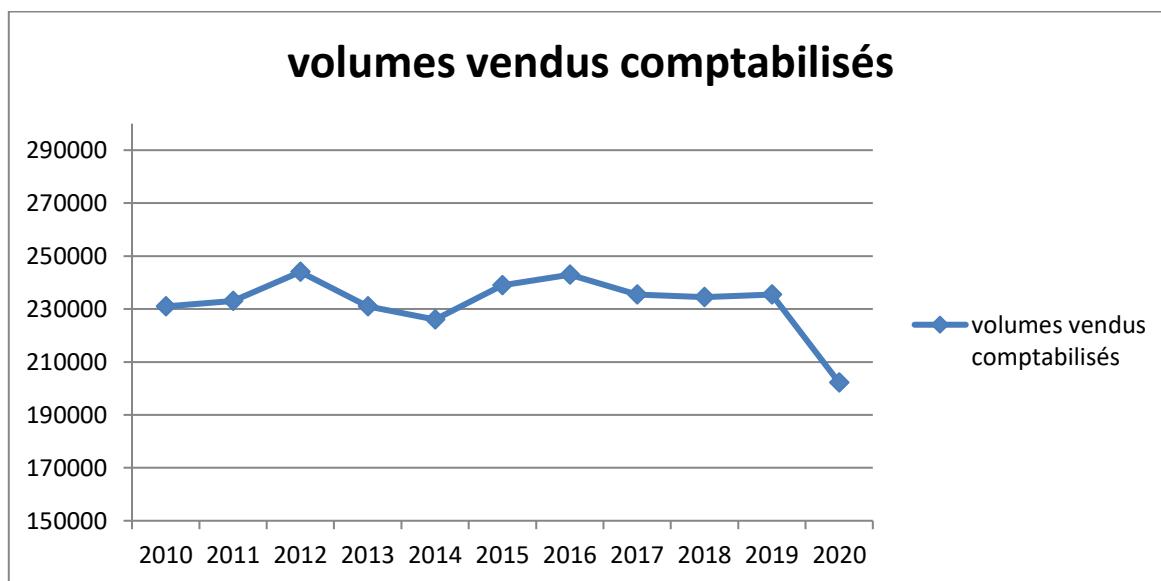


1.6.3 Achats d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
Syndicat mixte d'achat d'eau à la Mayenne (Barrage de Saint Fraimbault de Prières)	0	0		
Total d'eaux traitées achetées (V2)	0	0	_____ %	_____

1.6.4 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques	226 454	196 940	-13%
Abonnés non domestiques	8 968	5 213	-41,9%
Total vendu aux abonnés (V₇)	235 422	202 153	-14,1%



1.6.5 Autres volumes

	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	300	300	0%
Volume de service (V9)	1 800	1 800	0%

1.6.6 Volume consommé autorisé

	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	237 522	204 253	-14%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 57,4 kilomètres au 31/12/2020 (57 au 31/12/2019).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	33,75 €	34,07 €
Abonnement DN 20mm y compris location du compteur	39,76 €	40,14 €
Abonnement DN 30mm y compris location du compteur	57,37 €	57,93 €
Abonnement DN 40mm y compris location du compteur	78,95 €	81,75 €
Abonnement DN 60mm y compris location du compteur	174,64 €	176,38 €
Abonnement DN 80mm y compris location du compteur	321,66 €	324,86 €
Abonnement DN 100mm y compris location du compteur	399,69 €	403,67 €
Part proportionnelle (€ HT/an)		
Prix au m ³	1,64 €/m ³	1,65 €/m ³
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,036 €/m ³	0,036 €/m ³
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,3 €/m ³	0,3 €/m ³
Autre :SDE	0,02 €/m ³	0,02 €/m ³

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

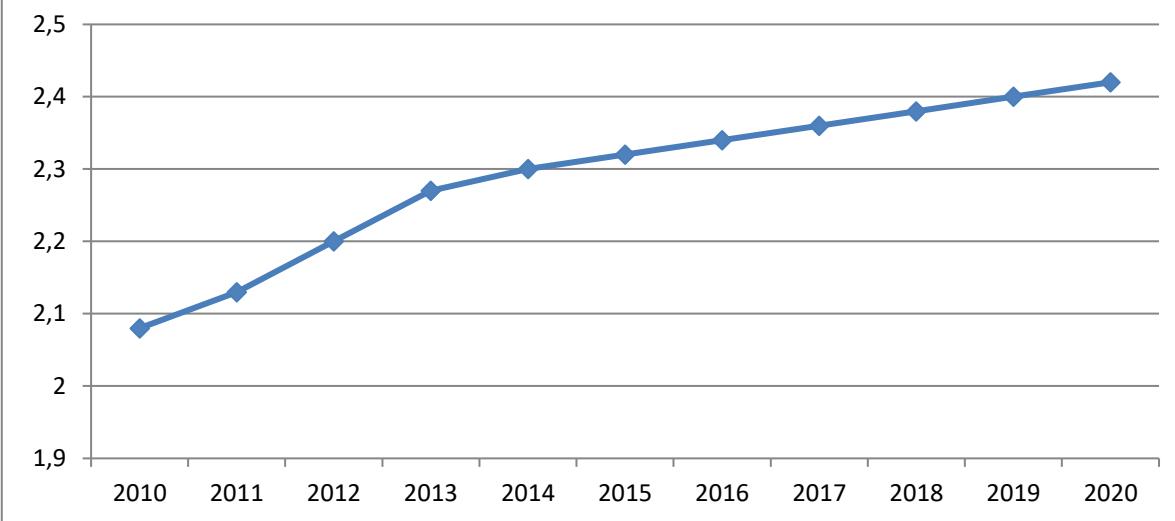
- Décision du 12/10/2020 effective à compter du 01/11/2020 fixant les tarifs du service d'eau potable

2.2. Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	33,75	34,07	0,9%
Part proportionnelle	196,80	198,00	0,6%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	230,55	232,07	0,7%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	—	—	— %
Part proportionnelle	—	—	— %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	—	—	— %
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	4,32	4,32	0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	0%
Autre :	2,40	2,40	0%
TVA	15,03	15,11	0,6%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	57,75	57,83	0,1%
Total	288,30	289,90	0,6%
Prix TTC au m³	2,40	2,42	0,8%

Prix du m³ pour une facture de 120 m³



ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	407 642	364 608	-11.8
dont abonnements	36 432	37 273	+2.3
Recette de vente d'eau en gros	0	0	0
Recette d'exportation d'eau brute	0	0	0
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	0	0
Total recettes de vente d'eau	444 074	401 881	-10.5
Recettes liées aux travaux	20 811	5 529	-376.4
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0	0
Autres recettes (préciser)	0	0	0
Total autres recettes	20 811	5 529	-376.4
Total des recettes	464 885	407 410	-14.1

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : 407 410 € (464 885 € au 31/12/2019).

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

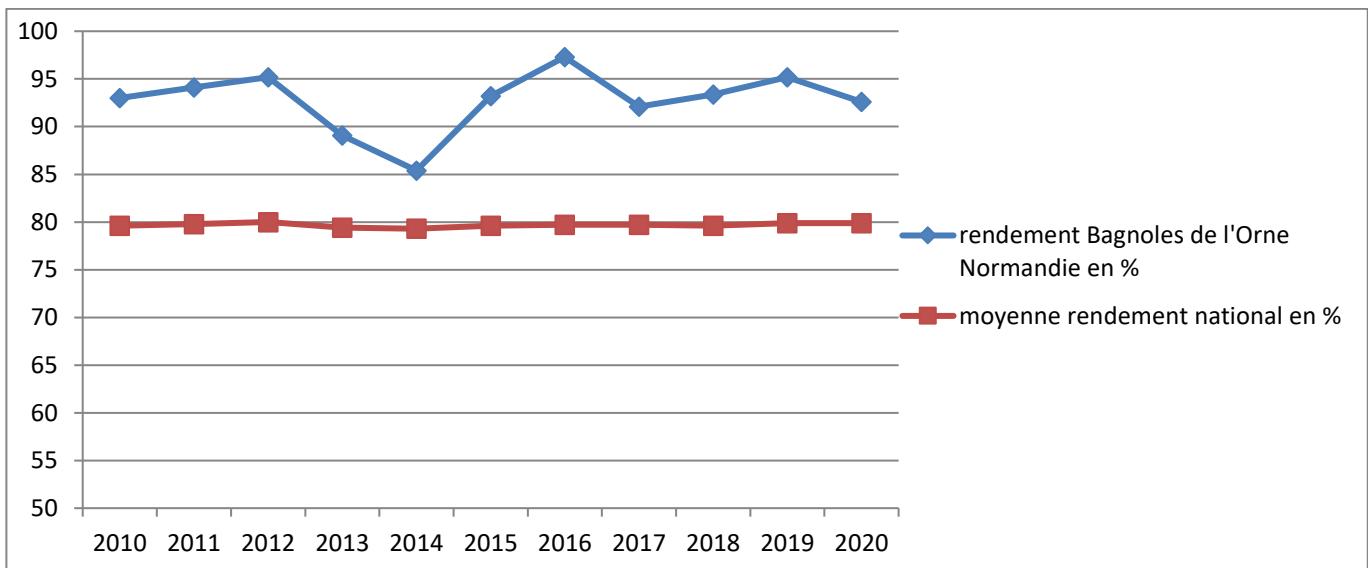
Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020
Microbiologie	15	0	15	0
Paramètres physico-chimiques	16	0	15	0

Analyses	Taux de conformité exercice 2019	Taux de conformité exercice 2020
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

3.2. Indicateurs de performance du réseau

3.2.1 Rendement du réseau de distribution (P104.3)

	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau	96 %	93,6 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	11,42	9,75
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	95,2 %	92,6 %



3.2.2 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

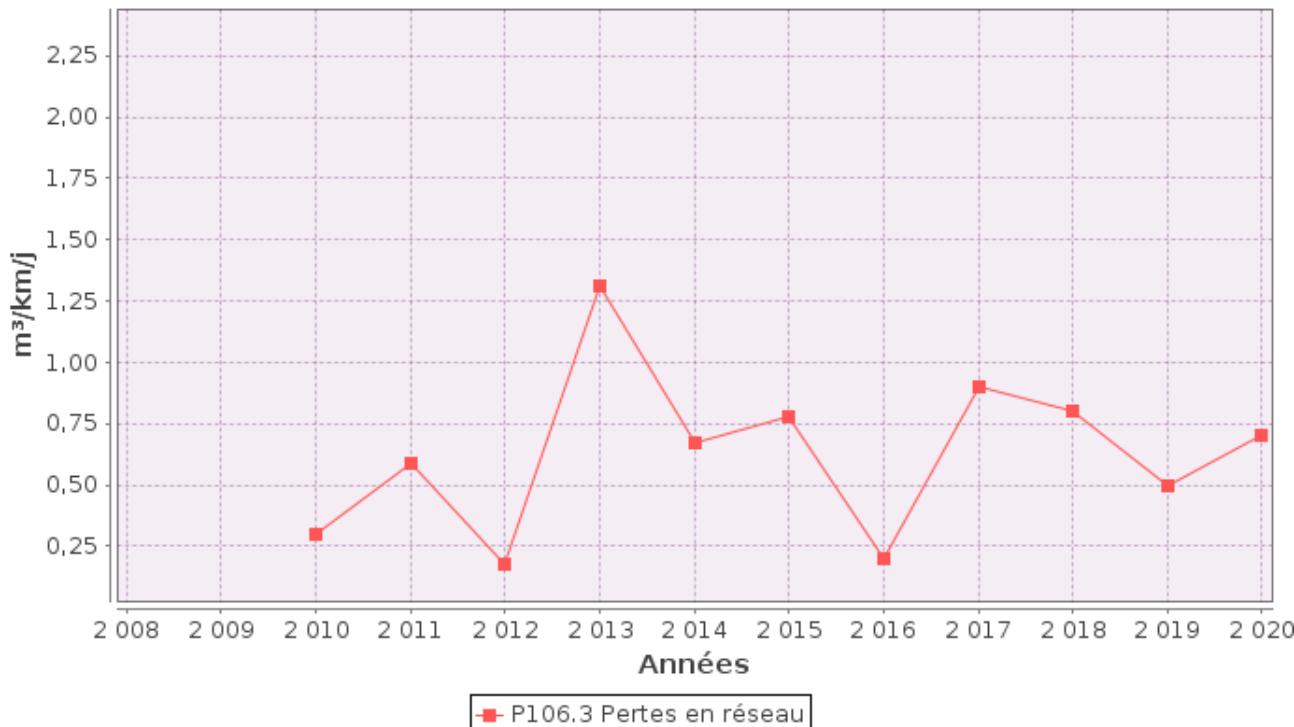
Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 0,8 m³/j/km (0,6 en 2019).

3.2.3 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des pertes est de 0,7 m³/j/km (0,5 en 2019).



3.2.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire renouvelé en km	0.6	0.8	0.3	0.3	0

Au cours des 5 dernières années, 2,22 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,77% (0,7 en 2019).

3.3. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 80% (80% en 2019).

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2019	Exercice 2020
Nombre total des branchements	0	0
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

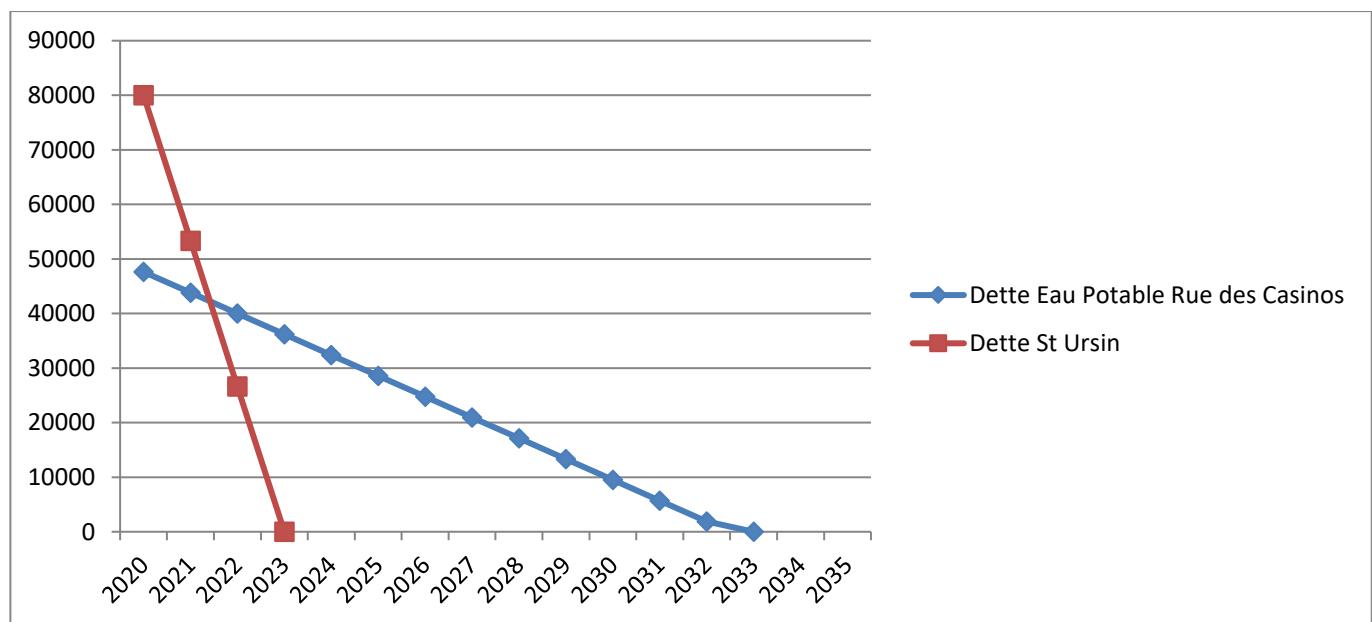
4.2. Montants financiers

	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	62 500	75 529
Montants des subventions en €	0	0
Montants des contributions du budget général en €	62 500	75 029

4.3. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	155 266,63	127 625
Montant remboursé durant l'exercice en €		
en capital	30 476	30 476
en intérêts	8 029	6 604



5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2020, le service a reçu 5 demandes d'abandon de créance.

1 023,17 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0051 €/m³ pour l'année 2020 (0,0062 €/m³ en 2019).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2019	Exercice 2020
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	2 697	2 693
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,4	2,42
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	102	95
P104.3	Rendement du réseau de distribution	96%	93,6%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	0,6	0,8
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	0,5	0,7
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,7%	0,77%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0062	0,0051